## Chevreuil : En battue du 09/10/2023 au 28/02/2024

et suivant le planning des battues remis avec le règlement saisannier. RDV le matin 7h45 à la cabane « Les Régalis » avant chaque battue. Prendre contact pour le RDV de l'après-midi. Sous la responsabilité du responsable de battue délégué par le président

Contacts: Russier Michel, Camata Jean-Pierre.

Lors de ces battues, le tir du renard est autorisé

approbation du responsable de battue. A la signature du registre de battue toutes les consignes de battue doivent être obligatoirement respectés. Le tir au plomb et à la balle est autorisé si le terrain le permet et sous

Le tir individuel du chevreuil est interdit, souf tir d'été.

## Sanglier : En battue du 10/09/2023 au 31/03/2024

avant le levé du jour à la cabane « Les Régalis » pour organiser la répartition Chasse autorisé le jeudi, samedi, dimanche et jours ferlés . Rdv 30 minutes des enceintes « pour faire le pied ». Saus la responsabilité du responsable de battue délégué par le président

autorisé, suivant les consigne de tir. l'organisation de la battue. Le tir à balle est obligatoire. Le tir du renard est donnés par le responsable de battue en ce qui concerne la sécurité et registre de battue chaque chasseur s'engage à respecter toutes les consignes Rdv à 10h30 afin d'organiser une battue au songlier. A la signature du

Le tir individuel du sanglier est autorisé à la balle les jeudis, samedi et

Bonne chasse à tous. Soyez prudents.

Russiermichel/48/gmail.com Président : Michel Russier 0667285893

Secrétaire : Bernard Romain 0763488550

remain pernard2609@gmail.com

Jean-pierre.camata@erange.fr Trésorier : Camata Jean-Pierre 060747782

## Calendrier des battues saison 2023/ 2024 Plan de chasse Chevreuil

(26 chevreuits)

Pour une meilleure gestion, priorité aux chevrillards et brocards en évitant le tir des chevrettes

Les doublets sont à éviter lors des battues

Dates	Lieux des Battues
09/10/23	Fonbouchard, Ancelet, Les Eyres
18/10/23	Le Crouzet, Camp Joubert, La callinette.
23/10/23	Les Roussets, Sicabonnel, La Fayolle du Lac, Le Pin
30/10/23	La Celle, Beaujeu, Calabre, La Faye, Montailler
08/11/23	Riou la Grange, Les Farges, Recharneau, Les Pouzeyres.
20/11/23	Paillet, La Batie, Les 3 Pins, Montabonnel, Le Cholet
25/11/23	Sauron, Bois Violatte, Les Bastles, Patron
02/12/23	Le Monastier, l'Hermont, Les Robert, La Fayarde, Les Fourches
09/12/23	Flachet, La Bruyère, Les Brayes, La Ricilie Noire, Plafay
18/12/23	Fonbouchard, Riou la Grange, Recharneau, Les Fanges
27/12/23	Les Rioulouse, Peymartin, Chabanne, La Rionde
15/01/24	Chareyrial, Puissant, Maisenneuve, Perthuis, Montréal
28/01/24	Lancisse, Les Digons, Les Sables, La Souche
05/02/24	Lavalette, Romières, Prameas
12/02/24	La Celle, La colinette, Calabre, La Faye
26/02/24	Le Pin, Sicabonnel, Les Basties
28/02/24	Les Roberts, Paillet, Les 3 Pins, Le Monastier